

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CASTRES - 8102 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 3136 - 1985 B 00222 - 334 174 026 - BENNE SA

Bilan Actif

BENNE S.A.

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	112 738	82 140	30 598	23 142
Fonds commercial	131 106		131 106	131 106
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	243 844	82 140	161 704	154 248
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	116 650		116 650	116 650
Constructions	893 279	471 504	421 775	456 893
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 615 752	1 898 209	717 544	785 782
Autres immobilisations corporelles	1 522 491	1 029 895	492 596	424 146
Immobilisations en cours	16 720		16 720	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 164 892	3 399 608	1 765 284	1 783 471
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 878	3 878		
Créances rattachées à des participations	35 300	35 300		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 344		1 344	1 240
TOTAL immobilisations financières :	40 523	39 178	1 344	1 240
ACTIF IMMOBILISÉ	5 449 258	3 520 926	1 928 332	1 938 959
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 632 958	28 712	1 604 246	1 632 140
Stocks d'en-cours de production de biens	1 133 300		1 133 300	1 313 914
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	132 421	11 035	121 386	143 241
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	2 898 680	39 747	2 858 933	3 089 295
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	58 563		58 563	56 450
Créances clients et comptes rattachés	3 198 509	265 557	2 932 952	2 264 517
Autres créances	197 526		197 526	174 114
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 454 597	265 557	3 189 040	2 495 082
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	322 711		322 711	625 403
Charges constatées d'avance	151 531		151 531	130 872
TOTAL disponibilités et divers :	474 242		474 242	756 276
ACTIF CIRCULANT	6 827 519	305 304	6 522 215	6 340 652
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	12 276 777	3 826 229	8 450 547	8 279 611
----------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

BENNE S.A.

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 700 600	700 600	700 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	70 060	70 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 319 946	973 498
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	511 492	346 509
TOTAL situation nette :	2 602 098	2 090 606
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	109 409	135 515
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 711 507	2 226 121
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	52 179	59 679
AUTRES FONDS PROPRES	52 179	59 679
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		1 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 500
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 803 894	2 281 958
Emprunts et dettes financières divers	36 180	43 121
TOTAL dettes financières :	1 840 074	2 325 079
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	976 990	1 265 365
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 298 120	982 782
Dettes fiscales et sociales	1 256 665	1 239 758
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 907	1 996
Autres dettes	23 889	11 516
TOTAL dettes diverses :	2 580 581	2 236 052
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	289 217	165 816
DETTES	5 686 861	5 992 311
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 450 547	8 279 611

Compte de Résultat (Première Partie)

BENNE S.A.

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	12 445 589	530 788	12 976 377	13 814 334
Production vendue de services	44 606		44 606	43 550
Chiffres d'affaires nets	12 490 195	530 788	13 020 983	13 857 884
Production stockée			(191 432)	(96 974)
Production immobilisée			96 663	17 435
Subventions d'exploitation			61 851	35 917
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			162 070	93 702
Autres produits			3 513	822
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 153 647	13 908 786
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 007 770	4 028 893
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(818)	(121 434)
Autres achats et charges externes			2 861 273	3 213 781
TOTAL charges externes :			5 868 225	7 121 240
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			233 345	245 847
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 553 365	4 330 618
Charges sociales			1 669 691	1 615 595
TOTAL charges de personnel :			6 223 056	5 946 213
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			357 491	331 494
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			45 399	1 283
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			402 890	332 777
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			30 091	1 882
CHARGES D'EXPLOITATION			12 757 606	13 647 959
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			396 041	260 827

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BENNE S.A.

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition Euro

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	396 041	260 827
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	9	4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9	4
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	31 533	27 361
Différences négatives de change	30	65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	31 563	27 426
RÉSULTAT FINANCIER	(31-555)	(27-422)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	364 486	233 405
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33 879	4 608
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55 737	31 740
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 500	
	91 116	36 348
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 555	85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 285	684
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 500
	60 840	2 269
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30 276	34 079
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(116 730)	(79 025)
TOTAL DES PRODUITS	13 244 771	13 945 138
TOTAL DES CHARGES	12 733 279	13 598 629
BÉNÉFICE OU PERTE	511 492	346 509

ANNEXE COMPTABLE



BENNE S.A. - 1, rue Jean Foucault, - Z.I. de Mélou - 81100 CASTRES - FRANCE

Tél. 00 33 (0)5 63 62 60 00 - Fax : 00 33 (0)5 63 35 96 10 - email : benne@benne-sa.fr - www.benne-sa.fr

S.A.S. au capital de 700 600€ - RCS Castres B334 174 026 00032 - SIRET 334 174 026 00032 - FR 27334174026 - APE 2822Z

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

1) GÉNÉRALITÉS	2
2) PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	2
3) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
4) INCIDENCES COMPTABLES DES ENJEUX CLIMATIQUES	3
5) ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE.....	3
6) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	3
6.1) BILAN ACTIF	3
6.1.1) FONDS COMMERCIAL	3
6.1.2) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT.....	3
6.1.3) MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	4
6.1.4) PRODUCTION IMMOBILISÉE	4
6.1.5) IMMOBILISATIONS – MÉTHODE ET DURÉE DES AMORTISSEMENTS.....	5
6.1.6) ÉVALUATION DES STOCKS.....	5
6.1.7) CRÉANCES DOUTEUSES	5
6.1.8) DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR.....	6
6.1.9) DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6
6.1.10) EFFETS ESCOMPTÉS NON ÉCHUS	6
6.2) BILAN PASSIF	7
6.2.1) CAPITAL.....	7
6.2.2) PARTICIPATION DES SALARIÉS	7
6.2.3) DÉTAIL DES CHARGES À PAYER.....	7
6.2.4) DÉTAIL DES PRODUITS D'AVANCE.....	7
7) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	7
7.1) INFORMATIONS SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	7
7.2) IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET AUTRES INFORMATIONS FISCALES	8
7.3) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'AUDIT LÉGAL.....	8
7.4) EFFECTIF MOYEN	8
7.5) TRANSFERTS DE CHARGES.....	8
8) ÉLÉMENTS HORS BILAN.....	8
8.1) GARANTIES DONNÉES AU TITRE DES EMPRUNTS.....	8
8.2) CAUTIONS DÉLIVRÉES PAR LES BANQUES POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ	9
8.3) ENGAGEMENT AU TITRE DE LA RETRAITE.....	9

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

1) GÉNÉRALITÉS

Annexe :

- Au bilan, avant répartition du résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total s'élève à 8.450.547 euros.
- Au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont les totaux sont :
 - . Produits : 13.244.771 euros.
 - . Charges : 12.733.279 euros.

Le résultat net avant répartition est un bénéfice de 511.492 euros.

La durée de l'exercice est de 12 mois, comme le précédent.

Les notes annexées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 08 avril 2024.

Les tableaux fiscaux n° 2054, 2055, 2056 et 2057, ainsi que le tableau de financement de l'exercice, font partie de la présente annexe.

Les autres éléments de l'annexe prévus par le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, non mentionnés ci-après, sont non applicables ou non significatifs.

2) PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes sont notamment respectées :

- Évaluation des éléments inscrits en comptabilité par référence à la méthode des coûts historiques ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

3) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur n'est à signaler au titre de l'année 2023.

4) INCIDENCES COMPTABLES DES ENJEUX CLIMATIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ne sont pas impactés par les enjeux climatiques en raison de la nature des activités de l'entreprise, de la nature de ses actifs et de ses consommations en énergie.

Toutefois, l'entreprise poursuit sa démarche volontaire en matière de RSE pour réduire l'impact de ses activités en matière de gestion de ses déchets ou de consommation d'énergies d'une part et, d'autre part, en offrant à ses clients des solutions techniques plus efficaces en matière d'impacts environnementaux.

5) ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

Aucun fait significatif n'est à signaler au titre des événements postérieurs à la clôture de l'exercice.

6) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

6.1) Bilan actif

6.1.1) Fonds commercial

Le fonds de fabrication de matériels textiles, de bandes et de courroies, précédemment exploité 74, rue du Gazel à CASTRES a été acquis le 1^{er} novembre 1985 pour 9.146 euros.

Le fonds de chaudronnerie exploité 1, rue Jean Foucault à CASTRES a été acquis le 1^{er} mars 1999 et évalué à 121.959 euros lors de la fusion entre la S.A. BENNE et la S.A. BRU le 27 juillet 1999.

Ces fonds de commerce ont fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture de l'exercice.

6.1.2) Recherche et développement

La société BENNE SA a poursuivi sur l'année 2023 son programme de recherche et de développement, éligible au crédit d'impôt recherche et au crédit d'impôt innovation.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les dépenses supportées sur l'exercice se sont élevées à :

- 0 euros au titre de la recherche et du développement,
- 486.005 euros au titre de l'innovation.

Les crédits d'impôt obtenus ressortent à 115.830 euros.

L'intégralité des charges de recherche et développement, et des dépenses d'innovation, engagées par BENNE SA a été maintenue en charges comme pour les exercices précédents.

6.1.3) Mouvements d'immobilisations et amortissements

Les mouvements d'immobilisations et d'amortissements de l'exercice figurent dans les tableaux fiscaux n° 2054 et 2055.

6.1.4) Production immobilisée

Au cours de l'exercice 2023, plusieurs travaux et matériels ont été réalisés par l'entreprise BENNE SA pour son compte et ceci pour un montant global de 96.663 euros, évalué sur la base des coûts de revient supportés.

Nature	Montant
Enceinte et toiture groupe électrogène	35 111 €
Coffret & pupitre pour convoyeurs salons	18 814 €
Monorail microbilleuse	8 085 €
Portail parking Mérigonde	7 280 €
6 bacs inox sous presses	3 965 €
Châssis support outillage gabarits HF	2 908 €
Système encollage bandes pour pose profil	1 430 €
Servante outillage presse hydraulique	1 161 €
Tableau 1250*950 - Montage	412 €
Tableau 1250*950 - Chaudronnerie	389 €
Tableau 1250*950 - Usinage	387 €
Total de la production immobilisée (terminée)	79 943 €
Rack de stockage tasseaux (atelier bandes)	14 723 €
Table presse avec 3 prises (atelier bandes)	1 006 €
Treuil électrique fourgon	519 €
Protections antichute mezzanine vestiaires	472 €
Total de la production immobilisée (en cours)	16 720 €
Total de la production Immobilisée (exercice)	96 663 €

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

6.1.5) Immobilisations – Méthode et durée des amortissements

Le coût des immobilisations acquises par BENNE SA intègre l'ensemble des coûts nécessaires à leur mise en service (transports, installation, frais de douanes ...)

Types d'immobilisations	Modes d'amortissement	Durées d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 à 15 ans
Bâtiments	Linéaire	15 à 25 ans
Matériels et outillage	Linéaire ou dégressif	3 à 33 ans
Agencements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 à 8 ans
Matériels informatique	Linéaire ou dégressif	2 à 8 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

6.1.6) Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures et approvisionnements (1.632.958 euros) sont évalués sur la base du dernier coût d'achat.

Les encours de production (1.133.300 euros) sont évalués en fonction de l'état d'achèvement du produit vendu, à leur coût de production, incluant la main d'œuvre et les matières consommées.

Les produits intermédiaires (121.386 euros) sont évalués à leur valeur d'usage c'est-à-dire au prix de vente des produits finis, diminué des charges de production à venir et des frais de commercialisation.

Les produits finis (11.035 euros) sont évalués à leur coût de production, incluant la main d'œuvre et les matières consommées.

6.1.7) Créances douteuses

Les créances douteuses déclarées au titre de la garantie d'assurance-crédit ont été intégralement dépréciées, pour la partie non couverte par l'assurance.

Le taux de dépréciation des autres créances douteuses a été défini au cas par cas, au regard des procédures engagées et après avis des conseils de la société en charge des actions judiciaires.

Ces autres créances douteuses sont dépréciées au 31 décembre 2023 pour la totalité des risques estimés.

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

6.1.8) Détail des produits à recevoir

Nature	Montant
État - Crédits d'impôts	122 130 €
Tva déductible	49 050 €
Aides à l'emploi	4 916 €
Indemnités de caisses de prévoyance	2 999 €
Indemnité assurance-crédit	226 €
Salariés - Acomptes et retenues sur salaires	49 €
Total des produits à recevoir	179 369 €

6.1.9) Détail des charges constatées d'avance

Nature	Montant
Achats stockés - Fournitures et approvisionnements	8 727 €
Achats non-stockés - Fournitures complètes autres	6 900 €
Achats non-stockés - Eau & énergie	9 €
Achats non-stockés - Autres	85 €
Charges externes - Loyers de locations mobilières	13 448 €
Charges externes - Entretien & maintenance	16 743 €
Charges externes - Assurances	81 872 €
Charges externes - Documentations	5 663 €
Charges externes - Frais d'actes	30 €
Charges externes - Communication & salons	16 €
Charges externes - Transports	200 €
Charges externes - Frais de déplacements	11 276 €
Charges externes - Autres	3 134 €
Frais financiers - Garanties BPI France	3 429 €
Total des charges constatées d'avance	151 531 €

Nature	Montant
Charges constatées d'avance d'exploitation	148 102 €
Charges constatées d'avance financières	3 429 €

6.1.10) Effets escomptés non échus

Les effets escomptés et non échus au 31 décembre 2023 ressortent à 25.693 euros.

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

6.2) Bilan passif

6.2.1) Capital

Le capital est composé de 6.200 actions de 113 euros de valeur nominale.
Il n'y a eu aucun mouvement au cours de l'exercice.

6.2.2) Participation des salariés

Il n'y a pas eu de participation des salariés aux résultats au titre de l'exercice.

6.2.3) Détail des charges à payer

Nature	Montant
Salariés - Congés et compte épargne temps à payer	439 973 €
Cotisations sociales à payer - Organismes sociaux	270 658 €
Taxes sur la valeur ajoutée	174 416 €
Cotisations sociales sur congés et CET à payer	161 012 €
Salariés - Rémunérations dues	94 643 €
Salariés - Frais de déplacement à payer	46 350 €
Cotisations sociales à payer sur primes à payer	29 444 €
Autres impôts et taxes à payer	27 191 €
Doublons & paiements Indus de clients	19 916 €
Prélèvement à la source à reverser	12 979 €
Autres charges à payer	342 €
Total des charges à payer	1 276 924 €

6.2.4) Détail des produits d'avance

Nature	Montant
Facturations clients d'avance	289 217 €
Total des produits d'avance (exploitation)	289 217 €

7) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

7.1) Informations sur le chiffre d'affaires

BENNE SA ne souhaite pas apporter d'autres informations sur la décomposition du chiffre d'affaires que celles apportées par son compte de résultat, en raison du préjudice commercial qui pourrait en résulter.

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

7.2) Impôt sur les bénéfices et autres informations fiscales

La société a bénéficié de plusieurs crédits d'impôts au titre de l'exercice :

- Mécénat :	1.800 €
- Innovation :	<u>115.830 €</u>
	117.630 €

La réduction d'impôt pour mécénat au titre de l'année 2018 (900 euros), non imputée fiscalement dans les 5 ans, a été passée en perte au 31 décembre 2023.

7.3) Honoraires des commissaires aux comptes pour l'audit légal

La charge d'honoraires comptabilisée au titre de l'audit légal des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est de 15.682 euros hors taxes.

7.4) Effectif moyen

L'effectif moyen de l'entreprise pour l'année 2023 ressort à 120 personnes, dont 3 salariés ayant le statut de travailleurs handicapés et 8 salariés en formation par alternance.

7.5) Transferts de charges

Les transferts de charges de l'exercice se décomposent comme suivant :

Nature	Montant
Prise en charge de formations de salariés (OPCO)	75 024 €
Remboursements d'assurance prévoyance	49 845 €
Indemnités d'assurance - Flotte de véhicules	9 218 €
Remboursements charges locatives - sous-location Mérigonde	1 593 €
Indemnités d'assurance - Frais de poursuite assurance-crédit	583 €
Indemnités d'assurance - Sinistre transport	241 €
Total des transferts de charges (exploitation)	136 504 €

8) ÉLÉMENTS HORS BILAN

8.1) Garanties données au titre des emprunts

Prêteurs	Dettes garanties	Nature de la garantie
BNP Paribas	34.476 euros	Nantissement du fonds de commerce
BNP Paribas	170.654 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
BNP Paribas	60.816 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France

ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Prêteurs	Dettes garanties	Nature de la garantie
BPI France	88.000 euros	Néant
Banque Populaire	51.325 euros	Néant
Crédit Agricole	161.151 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Crédit Agricole	59.511 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Caisse d'Épargne	161.795 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Caisse d'Épargne	59.704 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
HSBC France	69.100 euros	Nantissement du fonds de commerce
HSBC France	166.553 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
HSBC France	59.447 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	160.417 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	59.557 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	79.364 euros	Nantissement matériels et outillages
Société Générale	166.895 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	59.557 euros	Prêt garanti par l'État – BPI France
Société Générale	133.746 euros	Gages & nantissements sur matériels

8.2) Cautions délivrées par les banques pour le compte de la société

Banque	Nature	Fin	Montant
BNP Paribas	Restitution d'acompte	30/09/2024	63 259 €
Banque Populaire	Restitution d'acompte	01/08/2024	45 000 €
Banque Populaire	Retenue de garantie	16/11/2024	39 240 €
Crédit Agricole	Restitution d'acompte	31/05/2024	312 000 €
Crédit Agricole	Restitution d'acompte	31/05/2024	15 350 €
Crédit Agricole	Restitution d'acompte	31/05/2024	156 000 €
Crédit Agricole	Restitution d'acompte	31/05/2024	7 675 €
Caisse d'Épargne	Restitution d'acompte	31/01/2024	43 920 €
			682 444 €

8.3) Engagement au titre de la retraite

À la clôture de l'exercice, les salariés de la société ont acquis des droits à la retraite à hauteur de 593.034 euros.

Cet engagement a été évalué sur la base d'une méthode identique à celle de l'exercice précédent.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de cet engagement sont les suivantes :

- ✓ Âge moyen de départ à la retraite : 64 ans,
- ✓ Taux d'actualisation : 3,59%,
- ✓ Taux d'évolution des salaires : 2%,

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

- ✓ Probabilité de survie : selon tableau T68 – table de mortalité des années 2018 – 2020,
- ✓ Indemnités de départ à la retraite telles que prévues la convention collective nationale de la métallurgie 2024.

Cet engagement devrait être réduit en raison du contrat souscrit par la société auprès de la compagnie d'assurance GENERALI qui prend en charge les indemnités de fin de carrière des salariés.

L'épargne atteinte au 31 décembre 2017 a été totalement utilisée au cours de l'année 2018.
Aucun versement sur ce contrat n'a été effectué par l'entreprise depuis.

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

		31/12/2022	31/12/2023
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles	14 140	17 245
	Immobilisations corporelles	150 694	354 799
	Immobilisations financières	400	304
	Réduction des capitaux propres (frais de fusion sur prime de fusion)		
	Remboursements de dettes financières MT / LT	626 122	779 459
	Remboursements obligations convertibles		
TOTAL DES EMPLOIS		791 355	1 151 808
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Excédent (ou insuffisance) brut (e) d'exploitation	500 961	663 439
	+ Transferts de charges (d'exploitation)	75 370	136 504
	+ Autres produits (d'exploitation)	822	3 513
	- Autres charges (d'exploitation)	-1 882	-30 091
	± Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ produits financiers	4	9
	- charges financières	-27 426	-31 563
	+ produits exceptionnels (gestion)	4 608	33 879
	- charges exceptionnelles (gestion)	-85	-35 555
	- Participation des salariés aux résultats		
	- Impôts sur les bénéfices	79 025	116 730
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	631 398	856 863
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	631 398	856 863
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations :		
	- incorporelles		
	- corporelles		22 132
	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	400	200
	Augmentation des capitaux propres / autres fonds propres		
	Subventions d'investissement reçues	12 000	7 500
RESSOURCES	Augmentation des dettes financières (b) (c)	234 188	287 032
	TOTAL DES RESSOURCES	877 986	1 173 727
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		86 630	21 919

TABLEAU DE FINANCEMENT

		31/12/2022	31/12/2023		
Actif circulant		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
	Stocks et en-cours	3 089 295	3 089 295	2 898 680	-190 615
	Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	2 549 988	2 549 988	3 198 509	648 521
	Autres créances	361 437	361 437	407 620	46 183
	Total actif circulant	6 000 720	6 000 720	6 504 809	504 089
Dettes à court terme		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
	Fournisseurs	982 782	982 782	1 298 120	315 338
	Fournisseurs d'immobilisations	1 996	1 996	1 907	-89
	Autres dettes	2 682 454	2 682 454	2 546 761	-135 693
	Total dettes à court terme	3 667 232	3 667 232	3 846 788	179 556
Besoin en fonds de roulement		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
		2 333 488	2 333 488	2 658 021	324 533
Trésorerie		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
	Disponible	625 403	625 403	322 711	-302 692
	Concours bancaires courants et soldes créditeurs	-149	-149	-71	78
	Total trésorerie	625 254	625 254	322 640	-302 614
Fonds de roulement net global		Emploi/ress.	Début	Fin	Emploi/ress.
		2 958 742	2 958 742	2 980 661	21 919

EXPLICATION DE LA TRESORERIE

	31/12/2022	31/12/2023	Variation
Fonds de roulement net global	2 958 741	2 980 661	21 920
Besoin en fonds de roulement	-2 333 487	-2 658 021	-324 534
TRESORERIE NETTE	625 254	322 640	-302 614

(Ne pas reporter le montant des centimes)

© Sage

Désignation de l'entreprise : BENNE S.A.										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	251 013	KE		KF	17 245
CORPORELLES	Terrains					KG	116 650	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	893 279	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 520 239	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	651 622	KW		KX	56 984
		Matériel de transport *				KY	511 554	KZ		LA	141 215
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	255 431	LC		LD	36 217
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	16 720
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	4 948 775	LO		LP	360 182
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	39 178	8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 240	IU		IV	304		
TOTAL IV				LQ	40 418	LR		LS	304		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	5 240 206	ØH		ØJ	377 732

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	24 414	LW	243 844	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	116 650	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	893 279	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	13 534	MK	2 615 752	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	5 383	IU		MM	4 085	MN	699 137	MO	
		Matériel de transport		IV		MP	99 471	MQ	553 298	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	21 592	MT	270 056	MU	
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	16 720	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		5 383	IY		NG	138 682	NH	5 164 892	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	39 178	ØZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	200	2F	1 344	2G		
TOTAL IV			I3		NJ	200	NK	40 523	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	5 383	ØK	163 296	ØL	5 449 258	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise BIENNE S.A.										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	96 765	PF	9 789	PG	24 414	PH	82 140		
TOTAL I		RK	96 765	RM	9 789	RN	24 414	RO	82 140		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	436 386	PN	35 118	PO		PQ	471 504		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 734 457	QA	177 286	QB	13 534	QC	1 898 209		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	408 434	QE	49 775	QF	9 468	QG	448 741		
	Matériel de transport	QH	382 661	QI	66 524	QJ	74 379	QK	374 807		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	203 366	QM	24 382	QN	21 400	QO	206 348		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	3 165 303	QV	353 085	QW	118 781	QX	3 399 608		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 262 068	ØP	362 874	ØQ	143 195	ØR	3 481 747		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobiliations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		BENNE S.A.		Néant ☐		*		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 500	5X	1 500	5Y		
TOTAL II	5Z	1 500	TV	1 500	TX			
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
	- corporelles	6E	6F	6G	6H			
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
	- titres de participation	9U	3 878	9V	9W	9X	3 878	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	35 300	Ø7	Ø8	Ø9	35 300	
	Sur stocks et en cours	6N		39 747	6R	6S	39 747	
	Sur comptes clients	6T	285 471	5 652	6V	25 566	6W	265 557
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	324 649	45 399	25 566	UA	344 482	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	326 149	45 399	27 066	UD	344 482	
	- d'exploitation	UE	45 399	25 566				
Dont dotations et reprises	- financières	UG						
	- exceptionnelles	UI		1 500				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise : BENNE S.A.										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	35 300	UM		UN	35 300				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 344	UV	104	UW	1 240				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	272 167				272 167				
	Autres créances clients	UX	2 926 342		2 926 342						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	49		49						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	7 915		7 915						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	122 130		122 130					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49 050		49 050					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	76 945		76 945						
	Charges constatées d'avance	VS	151 531		146 352		5 179				
	TOTAUX		VT	3 642 772	VU	3 328 887	VV	313 886			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 825		1 825						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 802 069		692 155		1 109 914				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 700							1 700	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 298 120		1 298 120						
Personnel et comptes rattachés		8C	580 965		580 965						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	461 114		461 114						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	12 979		12 979						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	174 416		174 416						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	27 191		27 191						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 907		1 907						
Groupe et associés (2)		VI	34 480		34 480						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 000 879		1 000 879						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	289 217		289 217						
TOTAUX		VY	5 686 861	VZ	4 575 247		1 109 914			1 700	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	214 108	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL	34 480	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	692 094	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

BENNE SA

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Foucault

ZI de Mélou

81100 CASTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

BENNE SA

Société par actions simplifiée

1 rue Jean Foucault

ZI de Mélou

81100 CASTRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société BENNE SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BENNE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 19 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Etienne ALIBERT

BENNE

BENNE SA

Société par actions simplifiée

Au capital de 700 600 euros

Siège social : 1 rue Jean FOUCAULT - ZI de Mélou

81100 CASTRES

RCS CASTRES 334 174 026

Ci-après la « Société »

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2024

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-quatre, à seize heures, les associés de la Société S.A.S. BENNE SA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre du 27 avril 2024, remise en main propre contre récépissé.

Conformément à l'article 18 des statuts, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Etienne ALIBERT, représentant le cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Thibault BENNE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Pierre BENNE, présent et acceptant, représentant le plus grand nombre de voix, est appelé comme scrutateur.

Madame Pascale OURCET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;

- les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- les statuts de la société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements prévus par la loi ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité d'entreprise. À la suite de cette communication, le Comité d'Entreprise n'a pas présenté d'observation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Pouvoir en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports du Commissaire aux comptes, et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 511.492 euros en totalité aux autres réserves.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Président de l'assemblée.

Le Président
Thibault BENNE

Le Secrétaire
Pascale OURCET

Le Scrutateur
Pierre BENNE

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2024

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 511.492 euros en totalité aux autres réserves.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

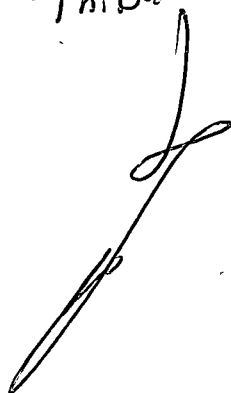
TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Certifié conforme
Thibault BENNE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thibault BENNE', written below the printed name.